



- **PROPRIETAIRE** : VILLE DE NERAC
- **PROTECTION MH** : OUI
- **TYPLOGIE** : THEATRE DE VERDURE PERIODE « BELLE EPOQUE »
- **OUVERTURE AU PUBLIC** : OUI
- **UTILISATION POUR DES SPECTACLES** : OUI

Inauguration du théâtre



1907 1913

CHRONOLOGIE

ADRESSE : Parc de la Garenne,
47600 Nérac

MAIL : mairie.nerac@ville-nerac.fr

TELEPHONE : 05 53 97 63 53

Le parc de la Garenne, ou parc royal de la Garenne, de Nérac est un parc d'origine royale longé par la Baise d'une surface de 7,9 hectares. Aménagé à l'orée du XVI^e siècle, il était particulièrement prisé de la cour de Navarre pour la promenade, la chasse et le jeu (jeu de mail). Après la mort d'Henri IV, son état se dégrade et ses arbres sont régulièrement coupés.

Le XIX^e siècle marque le renouveau du parc. En effet, son exploitation comme réserve de bois est interdite et son accès est mis en valeur grâce aux travaux de Georges-Eugène Haussmann. Devenu propriété de la ville, il est dès lors accessible à tous les promeneurs. C'est également à cette époque que sont découvertes des mosaïques romaines et que sont installés des aménagements destinés aux promeneurs (bancs, fontaines, kiosque, théâtre de la nature).

En 1909, le parc de la Garenne devient le premier site classé de la région Aquitaine, une protection étendue en 2020 aux Jardins du Roy situés de l'autre côté de la Baise.

Le théâtre de la nature, situé derrière la fontaine du Dauphin, est inauguré en 1907. Utilisé comme café-concert, il accueille également de grandes représentations d'opérettes jusqu'en 1966, dont le drame lyrique de *Fleurette*, joué en présence de son auteur Eugène Pujol et dirigé par Gaston Poulet, alors directeur du Conservatoire de Bordeaux. Le 31 août 1913, c'est *Carmen* de Bizet qui est jouée devant 4 000 personnes.

Conçu pour accueillir 2 600 spectateurs, il comprend une scène bétonnée entourée de végétation disposée de manière à servir de coulisses, une fosse d'orchestre et un grand parterre enherbé pour les spectateurs.

